

SEANCE DU
15 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT N° VI-8
22SGADB0107

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
21

Date de convocation :
9 septembre 2022

Date d'affichage :
16 septembre 2022

OBJET:
**Montceau-les-Mines - Déchetterie -
Fourniture et mise en service d'un
broyeur de déchets verts -
Autorisation de signature d'un
marché public à procédure adaptée**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote:** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour :** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus :** 0

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 4**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 15
septembre à quatorze heures trente** le Bureau
communautaire, régulièrement convoqué, s'est
réuni en séance Château de la Verrerie (salle à
manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la
présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme
Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme
Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M.
Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE -
Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET -
Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER -
M. Jean-François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul
BAUDIN - M. Sébastien GANE - M. Jean-Paul
LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND -
Mme Pascale FALLOURD -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. VERNOCHE (pouvoir à M. LUARD)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. FREDON (pouvoir à M. JAUNET)
M. GRONFIER (pouvoir à M. SOUVIGNY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Bernard DURAND



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire le 18 juillet 2020, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 2120-1-2, L 2123-1-1, R 2123-1-1 du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Le rapporteur expose :

« Les 5 déchetteries de la CUCM sont très fréquentées (plus de 1000 véhicules jours en période de pointe), et notamment pour la gestion des déchets verts des usagers. Malgré les moyens mis en place dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage, le tonnage de déchets verts à traiter représente encore 9065 tonnes en 2021 (en augmentation de 3000 tonnes par rapport à 2020).

Tous les sites ne sont pas tous impactés de la même façon :

- A Marmagne et Mary, la fréquentation relativement faible permet de bien gérer les flux ;
- A Ciry-le-Noble, le déchargement des déchets verts directement au sol permet de stocker ces déchets facilement en cas de retard sur les évacuations ;
- A Torcy, la proximité de l'exutoire CMR permet de faire des rotations de manière à contenir le flux ;
- A Montceau-les-Mines, la situation est plus difficilement gérable du fait de la très forte fréquentation, de la constitution de la déchetterie en elle-même et de l'éloignement de CMR (environ 1h30 aller-retour depuis Montceau).

Le coût annuel du transport des déchets verts pour cette dernière déchetterie était estimé à 67 000 € en 2020, le tonnage ayant augmenté, cette estimation est donc largement sous-évaluée. Pour faire face à cette situation, il a donc été décidé d'équiper la déchetterie de Montceau-les-Mines d'un broyeur défibreux stationnaire, électrique pour végétaux.

Une procédure adaptée a donc été lancée le 11 avril pour la fourniture et la mise en service de l'équipement.

Lors de sa séance du 14 septembre 2022, la COMAPA a retenu la seule offre reçue émanant de la société HANTSCH. Cette offre satisfait tous les besoins exprimés au cahier des charges de la consultation. Le montant des fournitures et de la mise en service de cet équipement s'élève à 121 300 € HT soit 145 560,00 € TTC. Son coût de fonctionnement annuel est évalué à 43 368.00 € HT soit 52 041,60€ TTC pour 1500 heures d'utilisation (consommations en fluide et énergie, coûts liés aux entretiens réguliers, etc.).

Il est demandé au bureau communautaire d'autoriser Monsieur le président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer les pièces de ce marché.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer le marché à intervenir avec la société HANTSCH SAS domiciliée ZI rue de l'Europe 67520 Marlenheim d'un montant de 121 300 € HT soit 145 560,00 € TTC pour la fourniture et la mise en

service d'un broyeur de déchets verts à la déchetterie de Montceau les Mines,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 septembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 16 septembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

